



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTISENE C 200 4X5L F  
numéro d'identification : 61959

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189500  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.  
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Mentions de danger	: H315 H318 H400	Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence	: P102 <b>Prévention:</b> P260 P273 P280 <b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310 <b>Elimination:</b> P501	Tenir hors de portée des enfants.  Ne pas respirer les aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.  EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

chlorure de  
didécylidiméthylammonium

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de biocides

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	78330-20-8 02-2119549526-31	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H302	>= 5 - < 10
chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5 230-525-2	Acute Tox.3; H301 Skin Corr.1B; H314 Aquatic Acute1; H400 Met. Corr.1; H290 Eye Dam.1; H318	>= 2,5 - < 5



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

		Acute Tox.4; H302 Acute Tox.4; H312 Aquatic Chronic2; H411	
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 01-2119457558-25	Flam. Liq.2; H225 Eye Irrit.2; H319 STOT SE3; H336	>= 1 - < 2
éthylènediaminetétraacé- te de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H302 STOT RE2; H373	>= 1 - < 2
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 01-2119485498-19	Eye Irrit.2; H319	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Désinfectants

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m <sup>3</sup>	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			

#### DNEL

- propane-2-ol**  
**67-63-0:** : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau



**ACTISENE C 200 4X5L F**

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 500 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 89 mg/m<sup>3</sup>

**éthylenediaminetétraacétate  
de tétrasodium  
64-02-8:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 1,5 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 3,0 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 2,8 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 1,5 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques  
Valeur: 2,8 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,6 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 0,6 mg/m<sup>3</sup>



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 1,2 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques  
Valeur: 1,2 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
- carbonate de sodium** : Utilisation finale: Travailleurs  
**497-19-8:** Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 10 mg/m<sup>3</sup>
- Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 10 mg/m<sup>3</sup>
- PNEC**
- propane-2-ol** : Eau douce  
**67-63-0:** Valeur: 140,9 mg/l
- Eau de mer  
Valeur: 140,9 mg/l
- Sédiment d'eau douce  
Valeur: 552 mg/kg
- Sédiment marin  
Valeur: 552 mg/kg
- Sol  
Valeur: 28 mg/kg
- intermittent release  
Valeur: 140,9 mg/l
- STP  
Valeur: 2251 mg/l  
Valeur: 160 mg/kg
- éthylenediaminetétraacétate** : Eau douce



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

**de tétrasodium  
64-02-8:**

Valeur: 2,2 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,22 mg/l

Sol  
Valeur: 0,72 mg/kg

STP  
Valeur: 43 mg/l

intermittent release  
Valeur: 1,2 mg/l

Eau douce  
Valeur: 2,8 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,28 mg/l

intermittent release  
Valeur: 1,6 mg/l

STP  
Valeur: 57 mg/l

Sol  
Valeur: 0,95 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.  
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: fruité
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 12
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 70 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,019 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.  
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible
- Information supplémentaire : Donnée non disponible

### Composants:

#### **Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)**

##### **78330-20-8:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 500 - 2.000 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode: OCDE ligne directrice 405
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Maximalisation (GPMT)  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: OCDE ligne directrice 406

#### **chlorure de didécylidiméthylammonium**

##### **7173-51-5:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 238 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: 3.342 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 3 mn  
Résultat: irritant  
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: Test de Buehler

Mutagénicité sur les cellules germinales



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

- Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE ligne directrice 471
- : Type: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type: test in vivo  
Espèce utilisée pour le test: Rat Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### propane-2-ol 67-63-0:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.280 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 oral Rat: 3.570 mg/kg
- DL50 oral Lapin: 5.030 mg/kg
- DL50 oral Rat: 5.840 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 oral Rat: 4.570 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat, femelle: 47,5 mg/l  
Durée d'exposition: 8 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- CL50 Rat: 72,6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h
- CL50 Souris: 27,2 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h
- CL50 Rat: 25 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- CL50 Rat: 30 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: 12.800 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402
- DL50 dermal Lapin: 12.870 mg/kg



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 13.900 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 13.400 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Résultat: irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Buehler  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames  
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium  
avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

### éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium

64-02-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

DL50 : 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

### carbonate de sodium

497-19-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 2.800 mg/kg

DL50 oral Rat: 4.090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 2,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Souris: 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)**

##### **78330-20-8:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 12,5 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 100 mg/l  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les bactéries : EC10 (Donnée non disponible): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 17 h  
Méthode: DIN 38412

##### **chlorure de didécylidiméthylammonium**

##### **7173-51-5:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,0 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,19 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,032 mg/l  
Durée d'exposition: 34 d  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,97 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,062 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,01 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Type de Test: Test de Reproduction  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,057 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,026 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,053 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10
- Toxicité pour les bactéries : CE50 : 11 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Inhibition de la respiration  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: > 1.000 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour les plantes : CE50: 283 - 1.670 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 d  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### propane-2-ol 67-63-0:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
BPL: non
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 13.299 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 9.714 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
BPL: non



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

- (Daphnia (Daphnie)): > 10.000 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 30 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
BPL: non
- CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l  
Durée d'exposition: 5 mn  
BPL:
- EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 5.175 mg/l  
Durée d'exposition: 18 h  
Méthode: DIN 38412  
BPL:
- éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium**  
**64-02-8:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique
- CL50 (Leuciscus idus(ide)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 25,7 mg/l  
Durée d'exposition: 35 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: DIN 38412
- CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 140 mg/l



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

	Durée d'exposition: 48 h Méthode: DIN 38412
	NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 25 mg/l Durée d'exposition: 21 d
Toxicité pour les algues	: CE50 (Scenedesmus obliquus): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 300 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: EC20 (boue activée): > 500 mg/l Durée d'exposition: 30 mn Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 36,9 mg/l Durée d'exposition: 35 d Espèce: Brachydanio rerio Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 25 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50: 156 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
<b>carbonate de sodium 497-19-8:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 200 - 227 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 264 mg/l Durée d'exposition: 48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

**Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)**

**78330-20-8:**

Biodégradabilité : Biodégradation: > 90 %  
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 1.650 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2.500 mg/g

### **chlorure de didécyldiméthylammonium 7173-51-5:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 72 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 60 %  
Méthode: OECD 301 D

### **propane-2-ol 67-63-0:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 95 %  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OECD 301 E

Inoculum: boue activée  
Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 53 %  
Durée d'exposition: 5 d

Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 10 d  
BPL: non

Biodégradation: 99,9 %  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2,32 g/kg

ThOD : 2,40 g/g

### **éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium 64-02-8:**

ThOD : 262 mg/g

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

### Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich-, éthoxylé(e)

#### 78330-20-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

#### propane-2-ol

#### 67-63-0:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### propane-2-ol

#### 67-63-0:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 25 Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### Composants:

#### propane-2-ol

#### 67-63-0:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

	avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 070699 Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR	: 3267
IMDG	: 3267
IATA	: 3267

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (chlorure de didécylidiméthylammonium, éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium)
IMDG	: CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (didecylidiméthylammonium chloride, Tetrasodium EDTA)
IATA	: Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (didecylidiméthylammonium chloride, Tetrasodium EDTA)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	: 8
IMDG	: 8
IATA	: 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Code de classification	: C7
Groupe d'emballage	: III
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: (E)
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 8
No EMS Numéro	: F-A, S-B
IATA	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 856
Instruction d'emballage (LQ)	: Y841



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

#### IMDG

Polluant marin : oui

#### IATA

Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

		Quantité 1	Quantité 2
9a	Dangereux pour l'environnement	100 t	200 t
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.			
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t
Maladies Professionnelles (R-461-3, France)	: Mise à jour: Non applicable		
Composés organiques volatils	: Directive 1999/13/CE Contenu en composés organiques volatils (COV): 1,94 %, 140,97 g/l		
	: Directive 1999/13/CE Contenu en composés organiques volatils (COV): 1,94 %, 19,73 g/l		
Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004	: 5 - <15% Agents de surface non ioniques, <5% Agents de surface cationiques, EDTA et sels, Parfums, CITRAL, LIMONENE		

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande: 0709920

Version 3.7

Date de révision 15.06.2016

Date d'impression 18.01.2017

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Information supplémentaire

Procédure de classification:	H315	Méthode de calcul
	H318	Méthode de calcul
	H400	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.